

Commémoration de la libération de Liège et faste de la police locale de Liège

Le 8 septembre 2016 72^{ème} anniversaire de la libération



Convié par le collège communal et la police de Liège, par le commandant de la province, par le comité d'entente des groupes patriotiques, un groupe de 11 personnes et le drapeau de la régionale (porté occasionnellement par Jean Jobkenne) ont participé à l'ensemble des cérémonies.

Tous les membres en tenue impeccable



1) Enclos des fusillés

Participants : Les représentants politiques du gouvernement National, Régional et communal, des Ambassadeurs de France, RFA, USA, GB.

Les drapeaux et garde d'honneur du 12^{ème} de Ligne et de la police de Liège.

2 Pelotons des 12^{ème} et 13^{ème} de Ligne de Spa, la musique Royal des Guides, les enfants des écoles de Liège (Humanité), les associations patriotiques, amicales et fraternelles des Chasseurs Ardennais, Cyclistes Frontière, Bat de Corée, 12^{ème} de Ligne, Para-Commando régionale de Liège



Ordre des évènements

Arrivée et mise en place des drapeaux

Arrivée des représentants de sa Majesté le Roi

Mot de bienvenue par le Député Bourgmestre Mr Willy Demeyer

Allocution et historique par les représentants

Lecture de la lettre d'un condamné à mort écrite le jour de l'exécution pour sa mère, lecture par les enfants.

2) Partie Place du Marché, Hôtel de ville

Passage en revue des services de police, de la défense, des pompiers, de la protection civile, de la croix rouge.

Dépôt de fleurs, stèle commémorative US Army et policiers morts pour la patrie

Séance académique et prestation de serment de 40 inspecteurs de police

Accompagnement musical par un cornemuseur magnifique dans sa belle tenue

Vin d'honneur dans la salle des pas perdus.

Verre du souvenir, café en face

F Devegnée

Enclos des fusillés



L'Enclos des fusillés de Liège, monument national, est un cimetière situé dans le parc de la Citadelle de 415 tombes.

L'enclos et son cimetière font partie des vestiges du bastion Saint François de l'ancienne Citadelle.

L'entrée des lieux se fait par le cimetière qui comporte 416 sépultures avec croix, mais seules 98 personnes sans compter Voncken Mathieu l'aumônier de la citadelle, restent encore inhumées, les autres corps ayant été rendus à la famille.

Viennent ensuite la pelouse d'honneur avec l'endroit des poteaux d'exécution un enclos muré dit « place d'arme » avec le

souterrain par où arrivaient les condamnés en provenance du bloc 24 et un deuxième enclos muré accessible de premier par un escalier, et qui servait de lieux d'exécution et de fosse commune.

En 1951 de la terre provenant d'un lieu d'exécution de la région Gantoise a été unie à celle de la Citadelle.

La première exécution le 21 mai 1941 il s'agit du Maréchal des logis René Zabeau



Une seule évasion le 20 janvier 1942, les résistants Georges Bechoux, Georges Gadiisseur, et Robert Gendarme



Les quatre dernières le 04 septembre 1944

Le nombre de personnes exécutées à la Citadelle est de 221, 197 personnes tuées ailleurs ont été inhumées là aussi

En 1967 l'armée Belge quitte les lieux en 1974 construction de la clinique

Depuis 2004 le site est géré et entretenu par la DN, en 010 et 2011 importantes restaurations

La fosse commune reste en attente

F Devegnée